



# L'Économie Sociale et Solidaire bretonne dans la filière de seconde vie du papier

## Panorama et enjeux

Avril 2022

Soutenu par



**Cress Bretagne**

47 avenue des Pays-Bas  
35200 Rennes  
07 48 72 51 19  
cress@cress-bretagne.org



Dans le cadre de la mission d'animation du programme « Economie circulaire en économie sociale et solidaire (ESS) » 2020 - 2023, la Cress Bretagne, réalise une veille sur les filières et activités à enjeux pour l'ESS. Courant 2020, plusieurs facteurs ont attiré notre attention sur la filière papier :

- La sollicitation de recycleries et ressourceries pour une recherche de solution de valorisation des livres invendus, face au désengagement de leurs repreneurs ;
- L'appel à manifestation d'intérêt pour la reprise d'activité de l'AGEHB, structure finistérienne d'insertion par l'activité économique spécialisée dans la collecte et le tri de papier, par suite d'importantes difficultés financières ;
- La mobilisation conjointe du Conseil régional et de l'ADEME pour développer des débouchés en Bretagne pour la valorisation du papier.

Ces différents facteurs sont en grande partie liés à la crise de la filière papier, amplifiée par la fermeture annoncée de plusieurs papetiers, diminuant drastiquement les capacités de valorisation des vieux papiers en France. Au moment où nous avons commencé à conduire les entretiens pour la réalisation du présent état des lieux (Février 2021), la filière papier commençait à montrer des signes de reprise, desserrant ainsi l'étau sur les structures collectrices de papier.

Ce rapport vise à donner une photographie de la place et des singularités de l'ESS dans la filière papier en Bretagne afin de nourrir la connaissance de la filière pour les organisations de l'ESS et pour les acteurs publics. Il tente également d'ouvrir quelques pistes de réflexion et perspectives dans un contexte qui reste très contraint et dépendant du contexte européen et international. Ainsi, la première partie du rapport est consacrée à un état des lieux des organisations concernées et de leur activité (localisation, capacités de traitement, modèles économiques). La seconde partie met en perspective les principaux enjeux.

## Table des matières

Méthode .....	4
1. Contexte national et régional de la filière papier .....	5
1. Présentation du fonctionnement macro de la filière .....	5
a. Modes de collecte et financement.....	5
b. Les acteurs clés de la filière .....	5
c. Répartition des volumes de papier collectés en France selon la provenance.....	7
d. Les différentes sortes papetières .....	7
e. Contexte international de la filière papier et impact sur les acteurs locaux .....	8
2. Situation de la filière papier en Bretagne.....	8
a. Chiffres clés 2019.....	8
b. Les orientations du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) ...	10
2. Etat de l'ESS bretonne dans la filière _____ .....	11
1. Typologie des acteurs .....	11
a. Un paysage professionnel contrasté .....	14
b. Des structures bénévoles partiellement en retrait pendant la crise papier.....	15
c. Le cas spécifique de la collecte de livres .....	16
2. L'activité de tri.....	17
3. L'activité de recyclage.....	18
Enjeux et perspectives _____ .....	19
1. Collecte associative de papiers ménagers : clarification des enjeux .....	19
a. Des critiques à relativiser.....	19
b. Mieux utiliser la force des réseaux locaux : le parallèle avec la filière textile.....	20
2. Collecte en entreprise : consolider les modèles ESS, dont la diversité permet de s'adapter aux différentes tailles d'entreprises .....	21
a. La concurrence entre acteurs ESS, une réalité discutable.....	21
b. Un potentiel de professionnalisation de l'offre pour certains opérateurs.....	22
c. De nouvelles synergies à trouver avec d'autres activités mises en œuvre par des acteurs ESS	22
3. Livres non valorisés : développer les coopérations .....	24
a. Optimiser le réemploi .....	24
b. Plusieurs pistes à explorer pour le recyclage du papier.....	25
4. L'exutoire comme enjeu commun .....	26
a. Aperçu des modes de valorisation .....	26
b. Zoom sur la Green Valley .....	26
Synthèse des propositions _____ .....	28
Annexes _____ .....	29
Annexe 1 : Liste des structures auditées.....	29
Annexe 2 : Participants au temps de restitution de l'état des lieux .....	30

## Méthode

---

Ce rapport, s'appuie sur la réalisation d'entretiens conduits au printemps 2021 auprès de :

- 16 organisations bretonnes de l'ESS ayant une activité de collecte et tri de papier ;
- 2 réseaux locaux d'organisations de l'ESS spécialisées dans la collecte de déchets en entreprises ;
- l'ingénieur de l'ADEME Bretagne chargé de la filière papier ;
- un enseignant-chercheur de l'école d'ingénieurs Pagora de Grenoble, spécialisée dans l'industrie papetière.

ainsi que sur des modalités complémentaires :

- une enquête en ligne conduite auprès des recycleries et ressourceries finistériennes et 2 séances de travail animées par la Cress Bretagne sur la valorisation des livres invendus
- un groupe de travail « papier-carton » animé par la Région Bretagne dans le cadre du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD).

La liste complète des structures enquêtées est présentée en annexe 1.

L'état des lieux relatif aux associations bénévoles est parcellaire. En effet, une myriade d'associations (de parents d'élèves, culturelles, sportives, etc) collecte du papier en Bretagne pour financer ses activités, de manière ponctuelle ou régulière, avec des volumes très probablement variables. De plus, un certain nombre d'entre elles a cessé cette activité en 2019-2020<sup>1</sup>, principalement en raison de la chute des cours du papier.

Ce panorama aurait mérité des investigations complémentaires auprès de quelques collectivités, notamment Morlaix Communauté et de Valcobreizh, qui ont toutes deux développées des partenariats avec le tissu associatif pour la collecte séparée des vieux papiers. Néanmoins, le temps dédié à la réalisation de ce panorama n'a pas permis d'explorer la vision des « collectivités ».

Enfin, il est à noter que l'ensemble des entretiens et les groupes de travail a été conduit juste avant la remontée des cours du papier (Printemps 2021), après 2 ans de taux historiquement bas.

---

<sup>1</sup> Voir l'article de France Inter du 25 juin 2020 : <https://www.franceinter.fr/le-cours-du-papier-chute-ces-parents-d-eleves-bretons-perdent-les-fonds-qu-ils-recoltaient-grace-au-recyclage>

# 1. Contexte national et régional de la filière papier

## 1. Présentation du fonctionnement macro de la filière

Comme pour toute filière de valorisation des déchets, la collecte (amont) et la valorisation (aval) constituent chacune une étape cruciale dans le processus, avec une distinction du process amont en fonction de l'origine du déchet (ménager ou entreprise).

### a. Modes de collecte et financement

L'illustration de la page suivante propose une schématisation du fonctionnement global de la filière (collecte, tri et valorisation) y compris son financement.

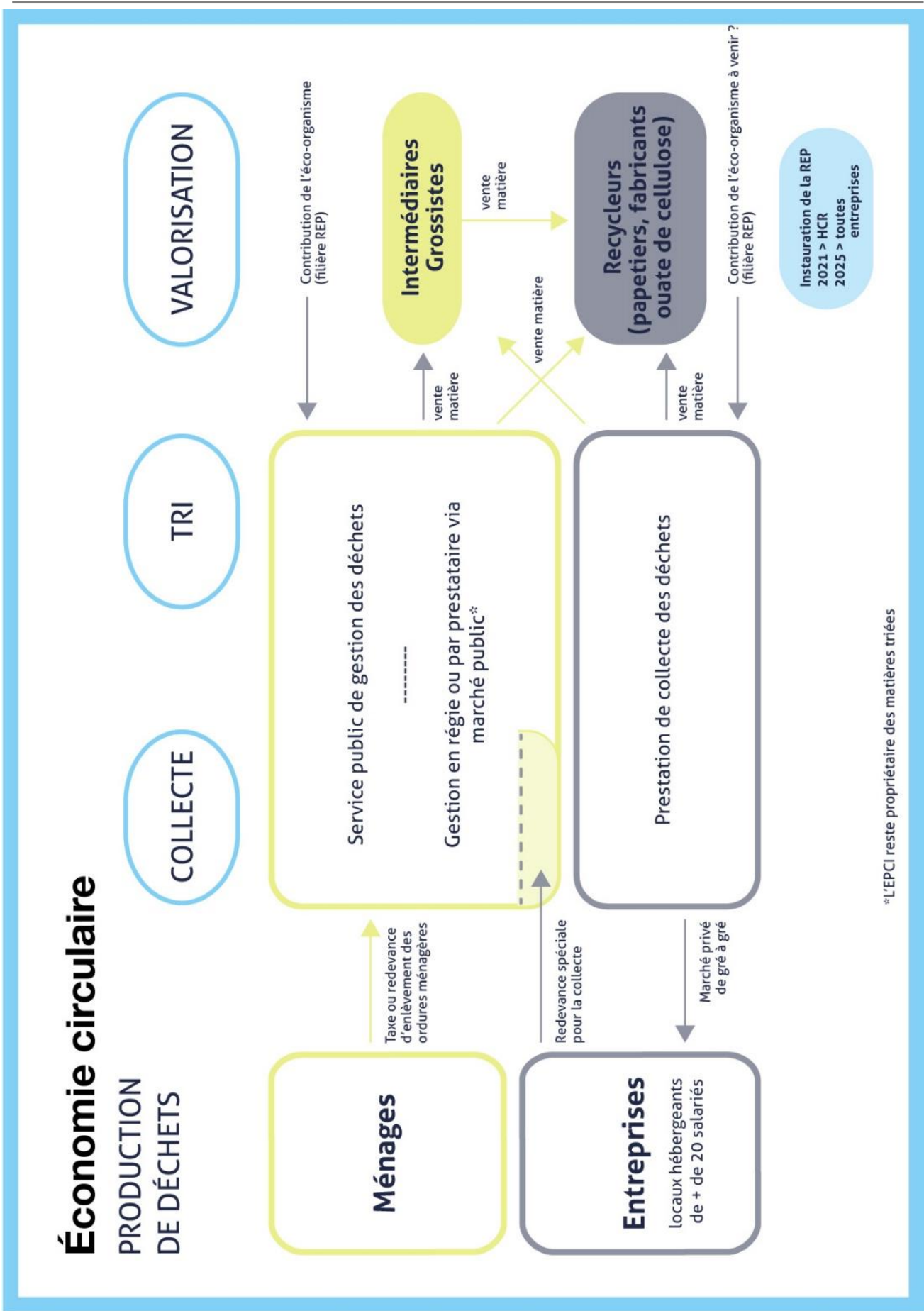
### b. Les acteurs clés de la filière

- Le Conseil régional : est chargé de l'élaboration du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD)
- L'ADEME : apporte une expertise sur la filière, et met en œuvre des dispositifs de financement
- Citeo, éco-organisme : finance une partie de la sensibilisation, des coûts de collecte et de tri
- Les collectivités territoriales : assurent la collecte et le tri des déchets ménagers et assimilés
- Les collecteurs-trieurs : collectent, trient et revendent le papier aux grossistes ou aux recycleurs
- Les grossistes : rachètent et revendent le papier aux recycleurs
- Les recycleurs
- Les chambres consulaires : accompagnent et conseillent les entreprises dans la mise en place du tri de leurs déchets

## FOCUS SUR LES OBLIGATIONS DES ENTREPRISES DIT TRI « 7 FLUX »

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les entités (même implantation) de plus de 20 salarié.e.s sont soumises à l'obligation de tri et de valorisation des déchets dit « 5 flux » (papier/carton, métal, plastique, verre et bois), sauf celles collectées par le service public de gestion des déchets.

Le décret N°2021-950 du 16 juillet 2021 étend, pour les déchets de construction et de démolition, l'obligation de tri « 5 flux » aux déchets de fraction minérale et aux déchets de plâtre. On parle désormais de tri « 7 flux ».

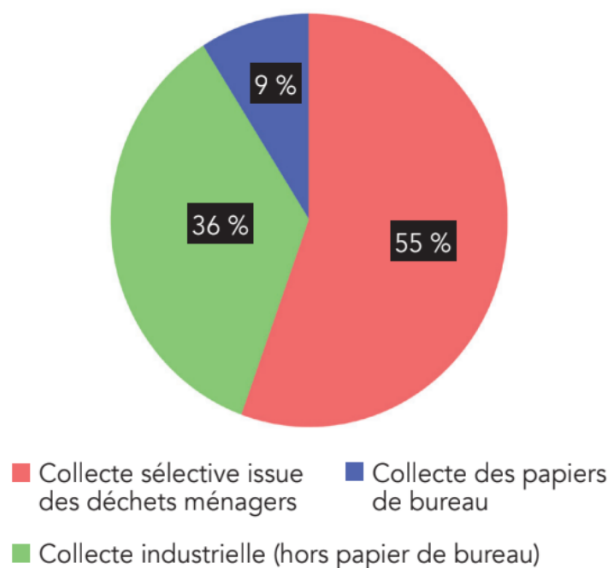


### c. Répartition des volumes de papier collectés en France selon la provenance

En 2019, 1,9 millions de tonnes de papiers ont été collectées et triées en France, soit une baisse de près de 14% par rapport à 2018. Cette diminution est attribuée à la baisse chronique de la consommation de papier, liée notamment au développement du numérique.

La même année, la quantité de cartons collectés et triés a progressé de 1,8%, atteignant 4,8 millions de tonnes.

#### Répartition des volumes de papier collectés selon la provenance



Source : DCEEB/SERES/Conseil régional de Bretagne à partir des données Federec 2019

### d. Les différentes sortes papetières

Les sortes papetières servant à la fabrication des produits finis sont qualifiées par des standards européens. Les différentes sortes sont hiérarchisées comme suit, avec une valeur économique décroissante :

<b>Standard bureautique</b>	Papiers graphiques récupérés, utilisés principalement dans le cadre du travail de bureau
<b>Standard à désencrer</b>	Papiers graphiques récupérés issus du tri de collectes sélectives des ménages et assimilés (standard dit « 1.11 »)
<b>Standard papier-carton</b>	Papier-carton mélangé à d'autres catégories de déchets d'emballages ménagers en papier-carton

De la meilleure à la moins bonne qualité

#### LA FILIERE A RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR (REP)

La réglementation française a mis en place le principe de responsabilité élargie des producteurs (REP), qui oblige les producteurs à financer la fin de vie de leurs produits dans un certain nombre de filières.

Dans la filière papier, le principal éco-organisme est Citeo, créé par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution. Parmi ses activités, il finance la collecte des papiers et emballages assurée par les collectivités.

Depuis 2021, les papiers émis par les hôtels, cafés et restaurants entrent dans le périmètre de la filière REP. En 2025, le principe sera étendu à l'ensemble des entreprises.

Les recycleurs peuvent également définir les caractéristiques de mix nécessaires à leur production, qui deviennent dès lors des prescriptions pour les équipements de tri publics ou privés, afin de s'assurer un exutoire. Les standards attendus font mécaniquement varier les coûts de tri.

### e. Contexte international de la filière papier et impact sur les acteurs locaux

Le second semestre 2019 a été marqué par un ralentissement de la consommation de papier, et par la fermeture de plusieurs usines européennes produisant du papier journal.

Ces événements ont généré une accumulation de stock sur les centres de tri, ainsi qu'une chute des cours de reprise.

Les conséquences économiques ont été immédiates sur les différents opérateurs de la filière :

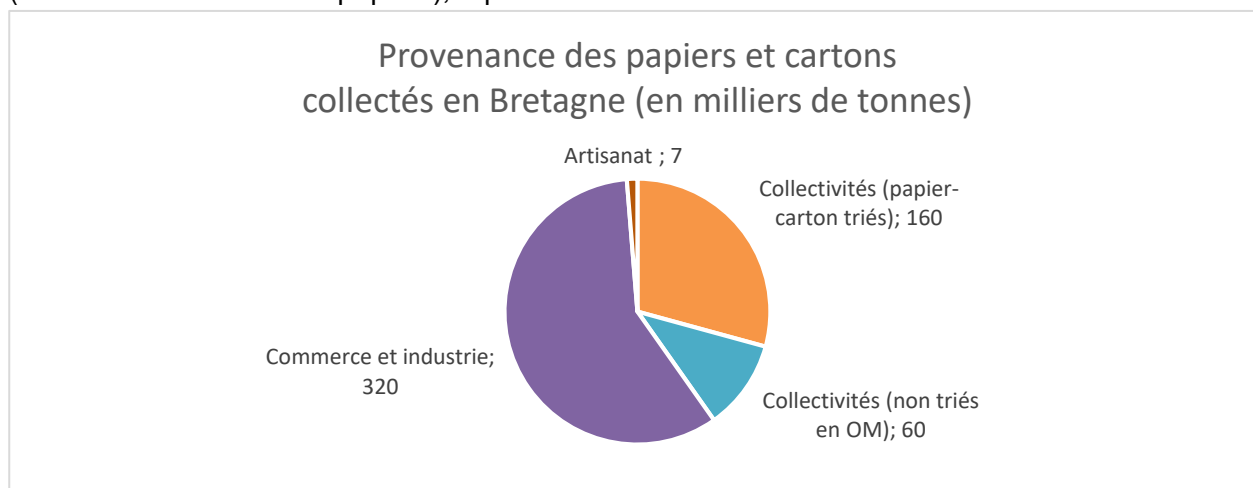
- **Pour les collectivités** : des coûts de tri moins bien compensés en raison de la chute des prix de rachat du papier trié. Au printemps 2021, le SYMEED 29<sup>2</sup> indiquait que le coût de tri d'une tonne de papier se répartissait en moyenne comme suit : 20€ de recettes liées à la vente matière, 60€ de soutien de l'éco-organisme Citeo, **120€ de coût net de tri pour la collectivité**.
- **Pour les acteurs économiques de la filière** : **diminution du chiffre d'affaires de la filière de 20%** par rapport à 2018. Les acteurs économiques dépendant de cette unique activité en ont subi les plus fortes conséquences.

La filière papier est en difficulté depuis 2 ans, et a fait l'objet d'une mission d'information sur la filière du recyclage du papier suivie d'un rapport parlementaire<sup>3</sup>, début 2021.

## 2. Situation de la filière papier en Bretagne

### a. Chiffres clés 2019

**Pour la collecte** : en Bretagne, 547 000 tonnes de papiers et cartons ont été collectés en 2019 (dont 317 000 tonnes de papiers), répartis comme suit :



Sources : Citeo 2019 pour les collectivités, OEB 2016 pour l'artisanat, le commerce et l'industrie

<sup>2</sup> Syndicat mixte d'études pour une gestion durable des déchets du Finistère

<sup>3</sup> [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-dvp/l15b3817\\_rapport-information](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-dvp/l15b3817_rapport-information)



## DES GISEMENT POTENTIELS A CAPTER

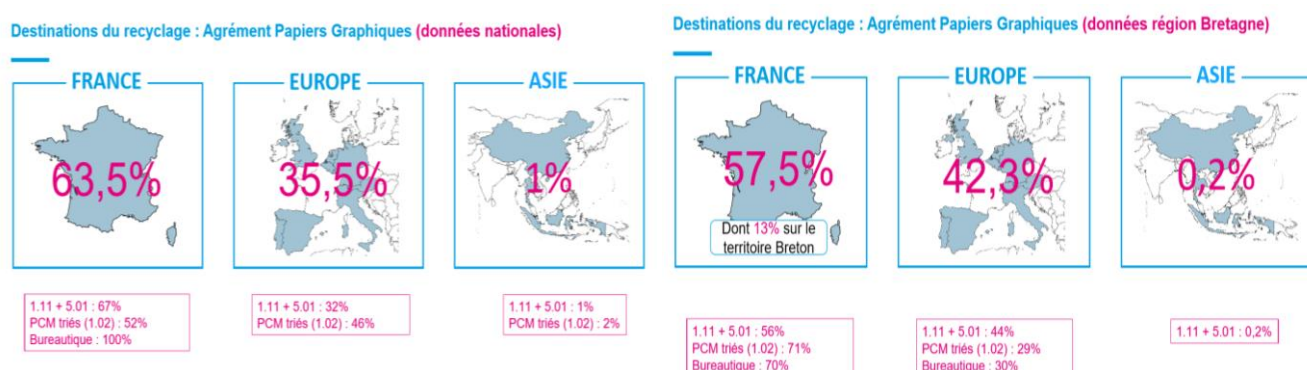
Des campagnes de caractérisation des poubelles des ordures ménagères résiduels (OMR) ont été menées en 2017 ou 2018 par des collectivités qui collectent les ménages et assimilés (petites entreprises, commerces, etc.). Elles ont permis d'estimer un gisement potentiel à capter de 78 200 t de papier-carton (dont 45 600 t de papier).

Concernant les commerces et les industries, le gisement potentiel à capter est estimé à 80 385 t de papier-carton. Les secteurs du commerce et des services en sont les plus gros contributeurs.

A partir de ces données et après suppression approximative du double compte des commerces et industries collectés par les collectivités, on estime que le gisement potentiel à valoriser représente près de 25 % des volumes de papier-carton actuellement collectés. Cette estimation reste très approximative mais donne un ordre de grandeur du reste à faire 😊

Estimations réalisées à partir des [Chiffres clés des déchets en Bretagne, Edition 2021](#)

**Pour la valorisation :** La Bretagne se caractérise par une plus forte dépendance aux exportations que la moyenne française, pour l'envoi du papier et du carton vers les filières de recyclage



Source : Citeo, 2019

Plusieurs recycleurs situés dans le grand Ouest ont cessé ou réorienté leur activité durant l'année écoulée (UPM-La Chapelle Darblay en Seine-Maritime, Le Bourray au Mans). Ceci a eu un effet direct sur l'exutoire des opérateurs bretons qui travaillaient beaucoup avec ces entreprises.

Par ailleurs, 3 entreprises de recyclage du papier carton sont présentes en région Bretagne et traitent environ 60K tonnes par an :

Cellaouate (St Martin des Champs, 29)	5 500T/an	Transformation de journaux en isolant ouate de cellulose
Cellulose de la Loire (Allaire, 56)	50 000T/an	Fabrication d'emballages en cellulose moulée
Ecofeutre (Naizin, et Le Sourn, 56)	6 100T/an	Fabrication d'emballages en cellulose moulée.

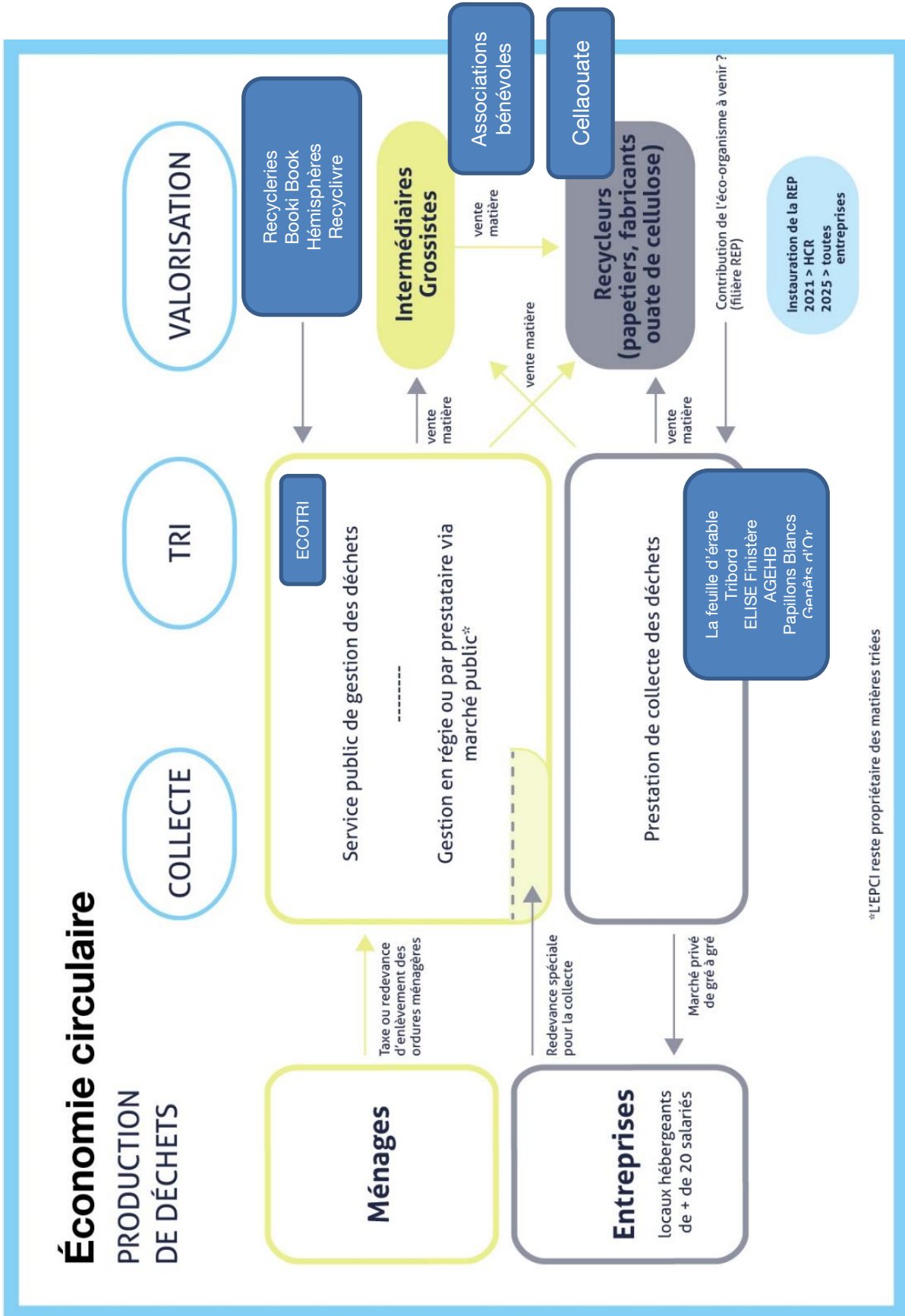
## b. Les orientations du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD)

La filière papier carton fait partie des filières visées par une planification spécifique dans le cadre du PRPGD breton. Dans ce chapitre, le plan prévoit les actions et préconisations suivantes :

- Mieux se coordonner et mieux relayer les informations des différents acteurs
- Améliorer la communication sur l'intérêt du geste de tri
- Développer et optimiser la collecte des flux (améliorer la qualité des papiers pour faciliter le recyclage, tri « 7 flux » auprès des acteurs économiques)
- Optimiser la valorisation et conforter les tonnages des industriels bretons (notamment par la commande publique et l'accompagnement des industriels bretons).

## 2. Etat de l'ESS bretonne dans la filière

### 1. Typologie des acteurs



La plupart des acteurs ESS s'inscrit sur un marché classique de prestation de service aux collectivités ou aux entreprises pour la collecte et le tri du papier, voire sur le recyclage du papier pour Cellaouate.

La spécificité de l'ESS dans la filière de seconde vie du papier réside dans 3 dimensions :

- La **recherche systématique d'une valeur ajoutée sociale** pour les activités « classiques » : toutes les activités de collecte et tri « traditionnel » de papier exercées par les acteurs ESS sont conventionnées pour l'emploi de personnes handicapées ou éloignées de l'emploi. Cela se traduit notamment par un fort recours en main d'œuvre, le tri étant peu mécanisé.

---

*A la valeur ajoutée sociale, la Feuille d'Erable ajoute une exigence forte sur la qualité de la valorisation. L'entreprise d'insertion revendique le fait de privilégier le partenariat avec des recycleurs proposant le meilleur rapport distance/qualité environnementale du recyclage.*

---

- Au global, une plus forte propension que les acteurs économiques dits « classiques » à se positionner sur **une clientèle de PME**, même si ce constat mériterait d'être nuancé<sup>4</sup> en fonction du type d'acteurs.
- **L'existence d'un autre type d'activité** : qu'il s'agisse de livres ou de papier, un très grand nombre de petites et moyennes organisations (bénévoles sur le papier, et plutôt salariées pour les livres) est identifié et capte un gisement majoritairement issu des ménages et qui sort donc du cadre du service public de la gestion des déchets. En d'autres termes, ces acteurs gèrent des déchets ménagers sans être rémunérés par la collectivité pour le faire.

Le tableau suivant présente les différents types d'activité des acteurs ESS, ainsi que leurs principales caractéristiques. Chacun est mis en œuvre par une typologie de structures présentant une certaine homogénéité :

---

<sup>4</sup> Lors des entretiens menés dans le cadre de ce panorama, plusieurs ESAT ont mentionné réorienter les demandes de devis vers des entreprises d'insertion lorsque les volumes étaient trop importants pour eux.

Type de gisement	Collecte et traitement			Valorisation	
	Papiers ménagers		Papiers d'entreprises	Livres (issus des particuliers ou de bibliothèques)	Journaux
Nature de l'activité	Prestation de collecte et/ou de tri dans le cadre du SPGD <sup>5</sup>	Collecte et tri de papiers ménagers (apport volontaire, parfois collecte séparée en déchèterie)	Collecte et tri de papiers en entreprise (en direct, ou via des partenariats)	Collecte et vente de livres de seconde main	Transformation de journaux en isolant ouate de cellulose
Objectif de l'activité papier	Proposer un travail adapté à des personnes handicapées ou favoriser l'insertion de personnes éloignées de l'emploi	Revendre le papier trié pour financer des projets sociaux, éducatifs ou humanitaires	Proposer un travail adapté à des personnes handicapées ou favoriser l'insertion de personnes éloignées de l'emploi	Donner une seconde vie à des livres (parfois comme support d'insertion)	Produire un isolant écologique, tout en assurant un retour économique aux associations du territoire
Organisations bretonnes	<u>Exemples :</u> Les Ateliers Fouesnantais Tribord La Feuille d'Erable	<u>Exemples :</u> CCFD Terre solidaire 56 Terre d'espoir AFIDESA Domalain Tiers Monde	<u>Exemples :</u> La Feuille d'érable AGEHB Genêts d'Or Tildé - ELISE Autres ESAT	<u>Exemples :</u> Spécialistes du réemploi de livres (Book Hémisphères, Booki de Retrilog, Recyclivre) Recycleries et ressourceries	Cellaouate
Tonnages 2019	15 000 T papier minimum 13 000 T carton minimum	2 419T papier minimum	7 675T papier minimum 4 500T carton minimum	Livres invendus en ressourceries (destinés au recyclage) <sup>6</sup> : 550T  Collecte des acteurs spécialisés : 595T	5 500T/an
Proportion	17,5% des papiers-carton collectés par les collectivités bretonnes	1,5% des papiers-carton produits par les ménages bretons	3,8% des papiers-cartons produits par les entreprises bretonnes	Pas de base de calcul	8% du recyclage de papier réalisé en Bretagne
Nombre de salariés dédiés à l'activité (*)	83 minimum	Bénévoles	129 minimum	31 minimum dans les structures spécialisées	12
Modèles économiques*	Entreprise d'insertion Entreprise adaptée		Entreprise d'insertion Entreprise adaptée Chantier d'insertion ESAT (établissement d'aide par le travail)	Entreprise d'insertion Chantier d'insertion Asso employeuse de droit commun	SAS

\* Le nombre d'ETP est à nuancer notamment concernant les ESAT puisque les salariés sont souvent en temps partiel.

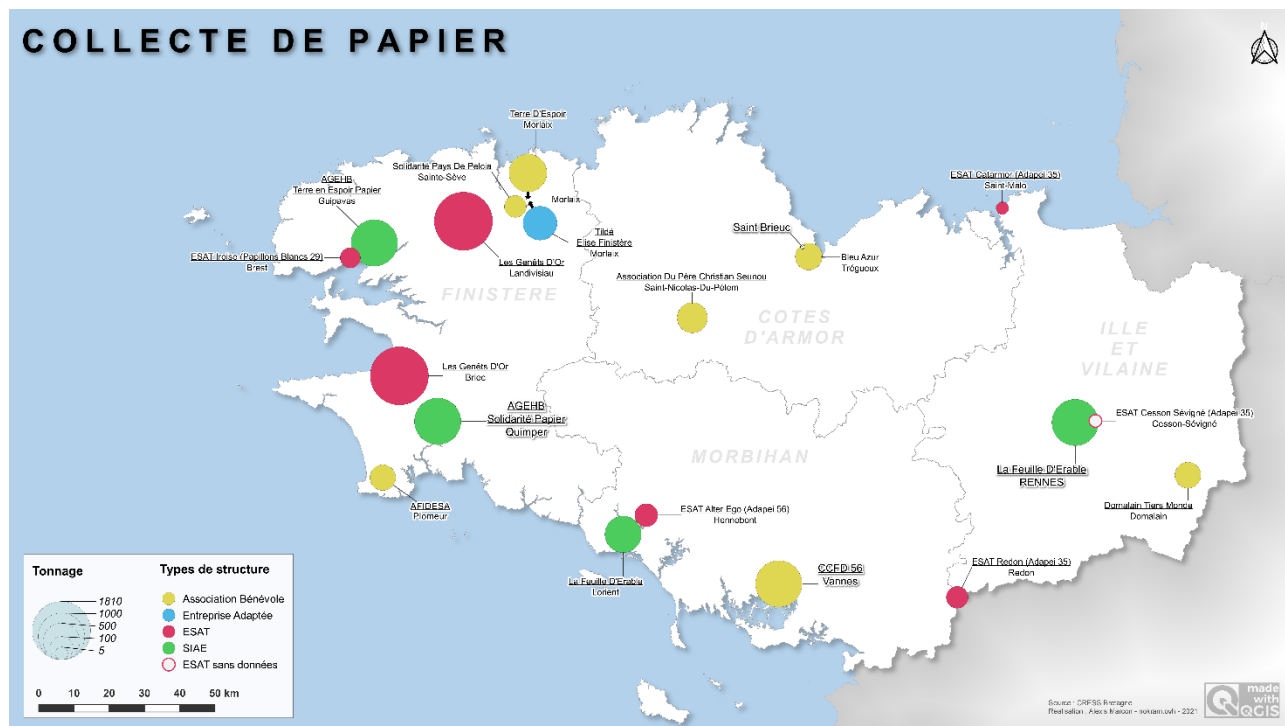
Chiffres collectés auprès des structures lors des entretiens.

5 Service public de gestion des déchets

6 Extrapolation à partir des chiffres du Finistère

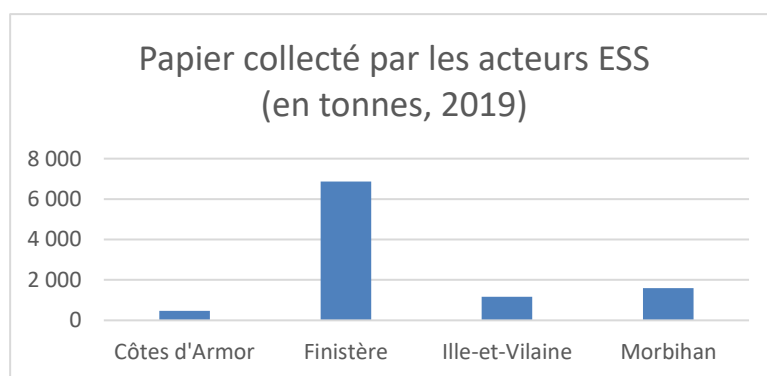
## 1. Les activités de collecte

La cartographie ci-dessous illustre le volume de papier collecté (hors carton) par les acteurs de l'ESS en Bretagne en 2019. Elle présente la collecte de papiers ménagers (en jaune), et la collecte de papiers en entreprises (autres couleurs). Les papiers triés ou collectés par des acteurs de l'ESS via des marchés dans le cadre du service public de gestion des déchets n'y sont pas représentés.



La cartographie met en évidence :

- la concentration d'activités de collecte papier de l'ESS dans le Finistère
- l'absence de structures professionnelles de l'ESS dans la collecte de papiers sur le département des Côtes d'Armor



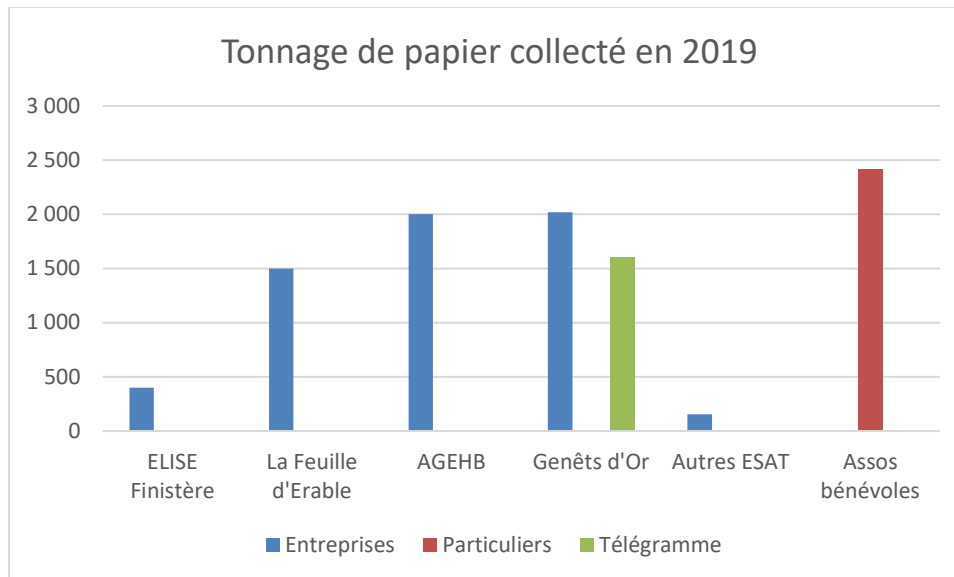
### a. Un paysage professionnel contrasté

L'ensemble des structures professionnelles de l'ESS collectant du papier au sein des entreprises décrit un cœur d'activité similaire : collecte de papier en entreprise (régulière ou ponctuelle) et/ou apport volontaire dans les locaux, activités de désarchivage et de destruction de documents

confidentiels. Par ailleurs, ces structures assurent un tri plus ou moins fin avant reprise par des grossistes ou par des recycleurs.

Malgré cette activité commune, les structures présentent des caractéristiques assez différentes :

### Des volumes très variables...



L'AGEHB, la Feuille d'Erable et les Genêts d'Or représentent à eux seuls près de 90% des tonnages collectés en entreprise par les acteurs de l'ESS. Tildé-ELISE Finistère, franchisé du réseau national ELISE, dont l'activité s'est développée rapidement sur le territoire, se situe sur des volumes intermédiaires. En revanche, l'ensemble des autres ESAT interrogés (non exhaustif néanmoins), représente en cumulé quelques dizaines de tonnes seulement.

### ...corrélés à des conditions différentes de mise en œuvre de l'activité

Pour les ESAT interrogés (en dehors Les Genêts d'or), la collecte et le tri de papier sont majoritairement des activités d'appoint, considérées comme non rémunératrices, mais permettant de proposer aux travailleurs une continuité d'activité pendant les « trous de production » sur d'autres ateliers. Globalement, ces établissements ont été peu impactés par la crise de la filière papier (au vu de la faible part des recettes commerciales dans leur activité papier habituelle), et n'ont pas pour objectif le développement de cette partie de leur activité. La plupart d'entre eux a une clientèle plutôt composée de PME (notaires, huissiers, experts comptables, etc), et bénéficie parfois de partenariats avec des groupes ou entreprises multi-sites (La Poste, Halbout services pour le traitement du papier en provenance d'agences bancaires, Pôle emploi, etc).

Les 4 autres structures sont dotées de moyens techniques plus importants au regard des volumes gérés. Ce secteur d'activité est vu comme stratégique dans leur activité globale, malgré les trajectoires de diversification d'activité développées par la majorité d'entre elles.

#### b. Des structures bénévoles partiellement en retrait pendant la crise papier

Le recensement des structures bénévoles n'est pas exhaustif : une partie d'entre elles était déjà recensée dans la base de données des acteurs de l'économie circulaire de la Cress Bretagne. L'autre partie a été identifiée par des recherches web. On peut supposer que les associations recensées concentrent les tonnages les plus élevés. Une myriade de petites associations a collecté,

ou collecte encore du papier, mais sont difficilement identifiables (associations sportives, de parents d'élèves, etc).

Les plus gros volumes sont collectés par des associations ou réseaux d'associations de solidarité internationale, avec à nouveau un fort prisme finistérien.

Ces structures bénévoles collectent et trient le papier qu'elles revendent, soit à des intermédiaires (type Veolia), soit à l'entreprise Cellaouate.

Bon nombre de ces associations ont cessé ou diminué leur collecte en raison de l'effondrement du cours du papier. En effet, poursuivre une collecte à des tarifs très bas, voire négatifs avec le coût de collecte ne présentait alors plus aucun intérêt pour des associations en recherche d'un mode de financement pour leur activité principale.

Les associations travaillant avec l'entreprise Cellaouate (cf page 17), qui leur garantit un tarif fixe pour la reprise du papier journal, ont néanmoins poursuivi leur collecte de papier journal à niveau équivalent (2 500 T collectées/an).

## PAPIER JOURNAL : STRUCTURATION ORIGINAL D'UN RESEAU DE COLLECTE

La filière locale de production d'isolant ouate de cellulose développée par Cellaouate repose sur la constitution d'un réseau composé d'ESAT et d'associations bénévoles du.

Certaines collectivités ont appuyé ce développement via un conventionnement avec des associations et/ou la mise en œuvre de bornes de collecte séparées. Enfin, plusieurs pôles de développement de l'ESS ont œuvré à la mobilisation du tissu associatif pour mettre en œuvre cette collecte séparée.

ESSP'Rance, pôle ESS du Pays de Dinan, a récemment édité un kit d'essaimage pour diffuser la méthode vers d'autres territoires. <http://www.essprance.fr/images/pdf/Plaqueette%20Collecte%20journaux%202020.pdf>

### c. Le cas spécifique de la collecte de livres

Pour cette étude, le devenir du livre s'est posé à travers le prisme des acteurs du réemploi généralistes ou spécialisés dans le livre, confrontés à l'exutoire des livres non valorisables en réemploi (ouvrages obsolètes ou en mauvais état). Les structures rencontrées dans le cadre de la présente étude peuvent être séparées en 3 catégories :

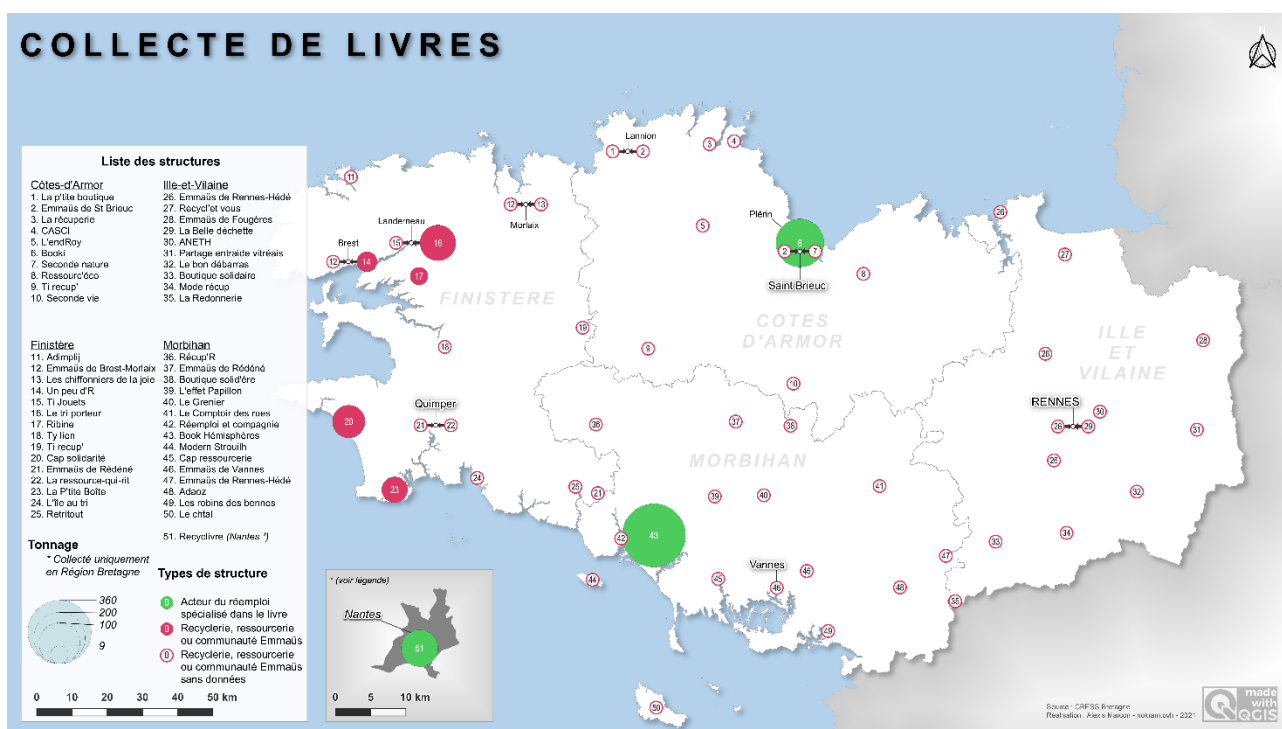
	<b>Structures de réemploi généralistes</b>	<b>Structures de réemploi spécialisées dans le livre</b>	<b>Intermédiaire spécialisé dans le réemploi de livres</b>
Nombre d'acteurs	Une 40aine	2	1
Qui ?	Communautés Emmaüs Recycleries et ressourceries	Book Hémisphères Booki	Recyclivre
Volumes gérés en Bretagne	NC (extrapolation de 550T à destination du recyclage)	525 T	70T
Modèle économique	3 modèles : Communauté Emmaüs Recyclerie d'insertion Recyclerie d'emplois pérennes	Entreprises d'insertion	Entreprise commerciale labellisée ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale)



Exutoire pour les invendus	Déchèteries Book Hémisphères Booki (Retrilog) Associations de solidarité internationale	Intermédiaires	Exutoire à la charge des opérateurs (recycleries, ressourceries...)
----------------------------	--	----------------	---

Chiffres collectés auprès des structures lors des entretiens.

L'estimation des tonnages concernés est très approximative : certains acteurs comptabilisent leur flux en nombre d'ouvrages, d'autres en tonnes. Par ailleurs, l'étude s'est axée uniquement sur la situation finistérienne, qui se trouvait la plus critique pendant la crise de la filière papier. Nous avons réalisé une estimation des volumes par extrapolation des chiffres obtenus auprès d'une proportion importante des structures de réemploi du Finistère.



La spécificité du livre est d'être exclue du champ d'application de la filière REP papier. Comme en témoigne l'étude réalisée en 2019 par le WWF <sup>7</sup> sur le sujet, l'objet livre est un impensé dans le champ du recyclage. Son « statut » rend le sujet tabou : ainsi, selon cette même étude, le syndicat national de l'édition considère qu'aucun livre n'est jeté en dehors des ouvrages pilonnés (ouvrages non vendus en librairie).

Même si la réalité est autre, ce caractère tabou est confirmé par une recyclerie finistérienne enquêtée pendant cette étude, qui révèle la difficulté à rapporter en déchèterie les livres non réemployables, au regard de la réaction des usagers.

## 2. L'activité de tri

L'entreprise adaptée Ecotri gérée par l'Association Les Ateliers Fouesnantais exerce deux métiers : le tri des emballages ménagers et le démantèlement des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

<sup>7</sup> « [Vers une économie plus circulaire du livre ?](#) » WWF, 2019

Dans le cadre de son métier historique de tri des emballages ménagers (activité créée en 1992 pour le tri et le recyclage des bouteilles plastiques), elle trie et valorise environ 45 000 tonnes d'emballages ménagers par an, soit 28 000 T de carton – journaux revues et magazines. Ecotri possède un centre de regroupement et un centre d'emballages ménagers en propre et en exploite 2 autres pour le compte de collectivités, situés dans les Côtes d'Armor (à Glomel) et le Morbihan (à Caudan), pour l'équivalent de 18 EPCI au total.

Dans le cadre de ces activités, Ecotri assure uniquement une prestation de tri, les déchets restant la propriété de l'EPCI à compétence déchets.

### 3. L'activité de recyclage

L'entreprise Cellaouate, créée à Saint-Martin-des-Champs, près de Morlaix, en 2010, assure la récupération de papier journal pour le transformer en ouate de cellulose. Pour ce faire, elle s'appuie sur une collecte en propre, ainsi que sur des partenaires collecteurs :

- Des partenaires associatifs : plus de 1 000 associations inscrites à ce jour, dont 800 actives - Le papier journal collecté leur est payé à un prix fixe à la tonne.:

[https://www.cellaouate.com/Trouver-une-association-pres-chez-vous\\_28.html](https://www.cellaouate.com/Trouver-une-association-pres-chez-vous_28.html)

- Le SMITRED Ouest d'Armor : rémunéré sous forme de prestation de service.

Cellaouate valorise annuellement 5 500T de papier journal. L'entreprise travaille avec 2 grossistes, et écoule sa production à 60% en Bretagne, le reste étant vendu dans d'autres régions françaises.

## CONCLUSION DE ETAT DES LIEUX DE LA FILIERE « PAPIER-CARTON » EN ESS

Les acteurs ESS bretons :

- collectent un minimum de 47600 T/an de papier et de carton (soit de 9% du papier-carton collecté en Bretagne en 2019)
- traitent 28 000T/an dans le cadre des centres de tri gérés par les Ateliers Fouesnantais
- recyclent 5 500T de papier journal dans l'unité de Cellaouate

Une très forte proportion de ces activités se concentre dans le Finistère.

Pour la collecte, le découpage entre les déchets ménagers (relevant du service public de gestion des déchets), et les déchets des entreprises (relevant majoritairement de prestations privées), ainsi que les spécificités des acteurs de l'ESS (professionnels dans un cas, bénévoles dans l'autre), rendent ces 2 mondes bien séparés.

Il en va de même pour la collecte de livres, qui, bien que composée majoritairement de papier, s'inscrit avant tout dans l'univers du réemploi, avec une structuration assez similaire aux autres activités de réemploi. De petits acteurs généralistes (recycleries, ressourceries) fonctionnent en lien plus ou moins étroit avec des acteurs du réemploi spécialisés pour la reprise de leurs invendus.

# Enjeux et perspectives

## 1. Collecte associative de papiers ménagers : clarification des enjeux

L'ensemble des associations qui collectent des papiers ménagers, réalise cette activité pour financer des actions de solidarité internationale, locale, ou d'animation du territoire (sport, éducation, loisir, etc). La plupart de ces associations travaille avec Cellaouate pour le papier journal, et avec des grossistes repreneurs pour le reste de leurs flux.

Plusieurs de ces collectes associatives fonctionnent en réseau, à différents niveaux :

- La collecte de papier journal est coordonnée par l'entreprise Cellaouate elle-même, qui salarie une personne chargée du développement du réseau associatif d'approvisionnement. Cet effort est soutenu localement par la mise en œuvre d'un premier niveau de massification, sous l'impulsion de collectivités et/ou de pôles ESS.
- Le CCFD 56 anime un réseau, créé en 1986 par un ancien salarié de l'usine papetière de la Chapelle Darblay, composé de 60 points de collecte partout dans le Morbihan. Il s'appuie sur des locaux de stockage mis à disposition par les communes ou par l'Eglise. Ce réseau dense permet une collecte séparée de 1 000 tonnes par an. Le CCFD peut ainsi négocier des contrats de reprise avec les 3 recycleurs bretons (Cellulose de la Loire, Ecofeutre et Cellaouate), et avec un intermédiaire pour le reste de la collecte.

### a. Des critiques à relativiser

Ce modèle suscite des critiques de la part de certaines collectivités et/ou acteurs professionnels de la collecte papier. Il est possible de relativiser ces critiques identifiées au regard de la réalité.

- La première critique fréquemment opposée est celle de la **perte financière pour les collectivités territoriales**, une partie du gisement – et notamment le plus qualitatif – sortant du service public de gestion des déchets.

Si cela est certainement vrai pour les plus petites associations fonctionnant en toute autonomie, et hors du réseau de collecte de Cellaouate, les tonnages concernés sont très limités. En effet, l'essentiel de la collecte associative est assuré par quelques associations : parmi les 7 associations enquêtées, 2 assurent à elles seules près de 1 600 tonnes, soit 64% de la collecte des 7 structures. Les associations captant les volumes les plus importants sont conventionnées avec leur collectivité et Citeo. Ainsi, elles déclarent sur l'outil OSCAR<sup>8</sup> les tonnages collectés, ce qui permet à leur collectivité de bénéficier du financement de l'éco-organisme.

- La seconde critique est un prolongement de la première : en retirant à la collecte relevant du service public de gestion des déchets sa matière « noble » (le papier journal), **la valeur économique du papier restant dans le circuit de collecte serait réduite.**

Les volumes « détournés » semblent aujourd'hui mineurs pour provoquer un effet macro. La présente étude n'a pas permis d'aller aussi loin dans l'analyse, mais si ce type de collecte devait prendre des proportions importantes dans les années à venir, ce questionnement mériterait

<sup>8</sup> OSCAR : Outil de suivi et de contrôle des activités de recyclage de Citeo

d'être éclairci. La réponse serait probablement variable d'un territoire à l'autre puisque les mélanges de papier sont différents d'un territoire à l'autre en fonction des exigences de reprise des industriels avec lesquels les collectivités ont contractualisé.

- La dernière critique adressée à la collecte associative est de **nourrir un système pas forcément vertueux**. Ainsi, selon un acteur ESS professionnel de la collecte en entreprise : « *les assos pensent faire un geste positif pour l'environnement, mais finalement, c'est repris par des grossistes et utilisé pour des projets pas forcément écolo* ».

On constate que les réalités sont différentes entre les petits et les collecteurs associatifs plus importants. Le fonctionnement en réseau du CCFD dans le Morbihan permet d'avoir une réflexion sur la valorisation proche de celle d'une structure professionnelle. 4 contrats de reprise différents sont établis (dont 3 avec les recycleurs locaux), et les bénévoles responsables de la collecte ont même initié des contacts avec une entreprise morbihannaise pour étudier la valorisation possible en textiles sanitaires. Sur ce volet, la solution réside certainement davantage dans le soutien aux pratiques des associations collectrices.

#### b. Mieux utiliser la force des réseaux locaux : le parallèle avec la filière textile

La force de la collecte associative réside dans sa **capacité à mettre en œuvre un réseau assez dense, et mobilisateur**. Là où les messages de tri des collectivités peinent parfois à se faire entendre, l'apport volontaire motivé par une cause plus directement palpable (financer des projets locaux et/ou des projets de solidarité) peut parfois constituer un geste plus évident pour certains citoyens. Plutôt que de mettre en opposition les différents systèmes, certaines collectivités ont misé sur leur **complémentarité** en apportant un soutien à la collecte développée par les associations de leur territoire, en la stimulant (Morlaix Communauté, Valcobreizh). Ces modèles peuvent par ailleurs nourrir les réflexions sur la valorisation du papier en filière locale (voir dernier chapitre).

A cet effet, il est possible de faire un parallèle entre la collecte du papier et la collecte du textile, assurée par les acteurs ESS. Les acteurs, également confrontés à une crise prolongée de la filière textile, ont su tirer parti de pratiques anciennes de coopération leur permettant d'affronter collectivement les périodes de creux dans de meilleures conditions. Le système fonctionne « en cascade » : les plus grosses entités jouent auprès des petites structures de proximité (dont une bonne partie bénévole) un rôle de « collecteur/opérateur de traitement de dernier recours », à la condition que celles-ci jouent le jeu du partenariat dans la durée, dans les bonnes comme les mauvaises années. Ces pratiques de partenariat jouent un **rôle de stabilisateur pour la filière**, ou tout du moins d'amortisseur des chocs externes. La comparaison ne peut être poussée jusqu'au bout, car les réalités de ces 2 filières sont très différentes (l'une repose majoritairement sur des activités de réemploi, l'autre de recyclage). Néanmoins, les coopérations à l'œuvre peuvent être inspirantes pour la filière papier, qu'il s'agisse des coopérations actuelles, ou des coopérations en projet (harmonisation des pratiques de tri, recherches sur de nouvelles formes de valorisation en commun, etc).

## 2. Collecte en entreprise : consolider les modèles ESS, dont la diversité permet de s'adapter aux différentes tailles d'entreprises

### a. La concurrence entre acteurs ESS, une réalité discutable

Si certains acteurs de l'ESS interrogés évoquent spontanément un ressenti de marché très concurrentiel, y compris entre acteurs ESS eux-mêmes, la globalité des entretiens, ainsi que des éléments complémentaires vient tempérer ce constat, voire l'infirmier :

- En premier lieu, la forte densité des opérateurs situés dans le Finistère tend à prouver que la situation permet aujourd'hui la **coexistence durable de plusieurs acteurs sur cette activité**. Aucune difficulté financière déclarée par les acteurs interrogés n'est liée à la perte de clients au profit d'autres acteurs.
- Par ailleurs, on observe une **forte concentration des tonnages traités** : Sur les 10 structures ESS collectant du papier en entreprise, 4 totalisent plus de 95% des tonnages. Autrement dit, les 6 acteurs restants collectent un volume quasi négligeable de papier (240 tonnes cumulées). Les acteurs captant de tous petits volumes collectent exclusivement du gisement diffus, et refusent les prestations de collecte trop importantes, ou avec des contraintes techniques (étages). Les acteurs concernés évoquent réorienter les clients vers d'autres acteurs de l'ESS mieux à même d'effectuer des prestations plus importantes. Une expérience de co-traitance a par exemple eu lieu entre l'ESAT d'Hennebont et La Feuille d'Erable dans le Morbihan.
- Enfin, les études nationales comme bretonnes témoignent de l'ampleur des volumes de papier collectés de manière non séparée. **L'enjeu est sans doute d'informer, de sensibiliser et de faire croître le nombre d'entreprises ayant recours à une prestation de collecte de papier, dans le contexte de l'obligation étendue du tri « 7 flux ».**

#### LE TRI « 7 FLUX », ENCORE MECONNU DES ENTREPRISES

La CCI de Bretagne a mené en 2020 une étude pour évaluer l'appropriation de la réglementation de tri « 7 flux ». Elle révèle que plus de la moitié des entreprises des 300 ayant répondu, n'est pas informée de ses obligations de tri « 7 flux ». Le taux est même supérieur chez les TPE et PME.

Le secteur des services est le moins informé de cette obligation.

Or, plus de 90% des entreprises enquêtées produisent des déchets papier-carton.

En revanche, un sentiment de concurrence peut être nourri par **l'absence de liens entre les différents acteurs de la collecte papier, ainsi que par la conscience de tarifs hétérogènes pratiqués** en fonction du statut de chacune des structures (et donc de son modèle économique). L'expérience de Fibres 49 (voir ci-après) semble particulièrement intéressante à cet égard.

En effet, le travail conduit par le réseau ligérien a permis de lisser les tarifs pratiqués pour éviter les effets de « dumping » ressentis par certains en raison des différents modèles économiques. Le

chiffre d'affaires supplémentaire réalisé par ceux qui pratiquaient les tarifs les plus bas a été réinvesti au service de meilleures conditions de travail (équipement, encadrement, formation).

**L'ambition partagée pourrait être de développer l'activité globale par la coopération, avec une segmentation en fonction des aires géographiques et des tailles de marché (en fonction des capacités à faire des différents acteurs).**

#### b. Un potentiel de professionnalisation de l'offre pour certains opérateurs

Les plus petits acteurs interrogés disposent d'un matériel restreint, et ne collectent que du papier et du carton, parfois un peu de plastique et ponctuellement d'autres flux (matériel informatique par exemple), quand ils n'en ont pas le choix. Hormis Tildé-ELISE Finistère et La Feuille d'Erable, aucun acteur ne propose de prestation complète de collecte des déchets aux entreprises. Certains établissements comme Les Genêts d'Or ont tenté de développer d'autres débouchés pour des flux complémentaires (cartouches d'encre par exemple), mais cela demande beaucoup de temps lorsque l'activité de collecte de déchets en entreprise n'est qu'une activité très mineure dans un bouquet d'activités plus larges. On peut supposer que cela joue un rôle limitant dans le développement de l'offre de service de ces structures.

Par ailleurs, parmi les ESAT collectant du petit volume diffus, la collecte de papier est clairement identifiée comme une activité réalisée « à perte », voire gratuite pour l'un des ESAT breilliens enquêtés. Par ailleurs, le sur-tri fréquemment pratiqué par les chantiers d'insertion et ESAT a été questionné à plusieurs reprises lors des entretiens, car il n'amène pas nécessairement un meilleur exutoire. Une meilleure valorisation nécessite d'importants investissements. Même les structures qui auraient les moyens de s'engager dans de tels investissements hésitent à le faire car les papetiers attendent majoritairement des balles papier de 800kg, qui représentent des contraintes fortes, et sont plus accidentogènes.

**La collecte de déchets en entreprise (dont collecte de papier) n'est pas identifiée comme un domaine de développement stratégique pour les acteurs non spécialisés qui œuvrent dans ce domaine sans être spécialisés dedans.** Par conséquent, il n'y a pas ou peu de réflexion sur le positionnement de leur offre.

#### c. De nouvelles synergies à trouver avec d'autres activités mises en œuvre par des acteurs ESS

Les activités de collecte de papier sont aujourd'hui déconnectées d'autres activités spécialisées de collecte en entreprise, pratiquées par d'autres acteurs de l'ESS :

- Collecte de D3E vers les filières de recyclage (ENVIE, Retrilog)
- Collecte de matériel informatique pour reconditionnement (Ordi Grand Ouest)
- Curage d'entreprises (ex : Retrilog)
- Entretien paysager, comprenant l'enlèvement des déchets verts produits (nombreux ESAT et chantiers d'insertion)

On pourrait pourtant y voir une **opportunité de développer une offre de service plus étoffée et ambitieuse au niveau social et environnemental, valorisable dans le cadre des politiques RSE des entreprises.** Certaines structures enquêtées se sont montrées intéressées par un rapprochement avec Ordi Grand Ouest afin de proposer leur offre de service à leurs clients.

Par ailleurs, une grande partie des ESAT et structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) met en œuvre des activités d'entretien paysager. Combinées avec la collecte de déchets en entreprise, celles-ci offrent de belles perspectives de synergies. L'expérience initiée par Fibres 49 peut à nouveau être identifiée comme inspirante.

## FIBRES 49, UN EXEMPLE INSPIRANT

Le pôle territorial de coopération économique <sup>1</sup>(PTCE) Fibres 49 est porté juridiquement par l'entreprise d'insertion ENVIE 49. C'est un réseau de 11 structures sur le département du Maine-et-Loire (ESAT, ACI et EI) qui proposent des prestations de collecte de déchets aux entreprises. Il est opérationnel depuis l'automne 2018.

La vocation de Fibres 49 est de développer des projets coopératifs autour de la collecte de déchets en entreprise. La coopération se traduit par :

- Une prospection commerciale mutualisée (peu effective, faute de temps) et surtout le développement de partenariats institutionnels (CCI, CMA, chambre d'agriculture). Globalement, il s'agit de faire rayonner le réseau Fibres 49. Gilles Kermaal, coordinateur du PTCE, témoigne de l'intérêt de ce rayonnement : *« Dans le cadre d'un appel d'offres, vous êtes perçus comme plus crédibles lorsque vous êtes vus comme un réseau d'envergure départemental ou plus large, avec une marque et un partenariat avec les chambres consulaires, que lorsque vous êtes une petite structure d'insertion isolée ».*
- La mutualisation de moyens : connaissance de la législation, professionnalisation, développement de nouvelles activités liées aux déchets des professionnels, recherche d'exutoires

Les 4 axes de travail de Fibres 49 :

### 1. Tarifs commerciaux

Un travail a été réalisé pour que les chantiers d'insertion acceptent de pratiquer des prix de marché, afin que le réseau Fibres 49 propose des tarifs harmonisés aux entreprises.

Cela a posé problème à certains car cela les conduisait à dépasser le plafond de 30% de chiffre d'affaires. Mais cette difficulté peut se dépasser en envisageant comment améliorer les conditions d'exercice de l'activité en mobilisant le chiffre d'affaires supplémentaire dégagé (encadrement supplémentaire, achat de camions à hayon...).

### 2. Répartition des propositions commerciales entre les membres

La répartition des propositions commerciales se fait entre les membres sur une base géographique. Néanmoins, ENVIE 49 ayant un périmètre d'intervention départemental, son aire d'intervention recoupe nécessairement celle d'autres membres du réseau. La régulation est faite par le coordinateur de Fibres 49. Celui-ci n'a constatée aucune tension sur ce sujet car la nature et la dimension de la prestation définissent assez spontanément l'entreprise qu'il est judicieux de mobiliser. Par exemple, seul ENVIE 49 dispose d'un 19T, et est en mesure de collecter aujourd'hui des biodéchets ou des déchets dangereux. Parfois, le contrat est partagé entre ENVIE 49 et une autre structure du réseau dans une forme de cotraitance.

Fibres 49 a permis à certaines structures de développer une nouvelle activité de collecte. Pour d'autres, le réseau permet de réguler leur activité sans laisser leurs clients sans solution. Ainsi, un ESAT avait un niveau d'activité tellement élevé que cela devenait accidentogène pour ses salariés. Le réseau lui a permis de cesser la collaboration avec plusieurs clients au profit d'autres structures.

### 3. Professionalisation

Le besoin de professionnalisation est très important, et l'enjeu est d'améliorer l'insertion des salariés après leur parcours au sein des structures, dans le secteur de la logistique où les métiers sont en tension. Le réseau permet notamment de travailler sur :

- Gestes et postures, prévention des troubles musculo-squelettiques
- Respect de la législation (notamment réglementation ICPE)

### 4. Nouvelles activités et exutoires

Le fonctionnement en réseau permet aux membres de développer leur propre exutoire commun. Actuellement beaucoup de temps est passé au développement de la collecte et valorisation des biodéchets. Fibres 49 s'investit dans la coopérative régionale Compost In Situ, composée d'ENVIE 2E, Compost In Situ Nantes, Compost In Situ Guérande et Valdéfis.

Les structures suivent le même process de compostage, avec une vérification de la montée en température via une sonde. L'avantage est de pouvoir intégrer dans le processus de compostage du broyat issu des activités d'entretien d'espace verts très répandues parmi les structures d'insertion et les ESAT.

Aujourd'hui, seul ENVIE 49 s'est investi dans l'activité, mais l'ambition est qu'elle puisse bénéficier demain aux autres membres du réseau. L'abaissement progressif du seuil d'assujettissement des entreprises à la collecte séparée de biodéchets devrait offrir à des chantiers d'insertion des possibilités de collecte en mobilité douce par vélo cargo.

### Les conditions de réussite de ce projet

Fibres 49 bénéficie d'un portage politique fort de la part des administrateurs des structures membres. Le recrutement d'un coordinateur expérimenté (40 ans d'expérience en entreprise d'insertion), qui permet d'appuyer solidement les membres dans le développement de l'activité, apporte aussi des conditions favorables pour la réussite de Fibres 49.

L'activité du réseau est récente, donc encore modeste (500 tonnes en 2020), mais en croissance forte chaque année. Le chiffre d'affaires actuel devra doubler pour atteindre

## 3. Livres non valorisés : développer les coopérations

### a. Optimiser le réemploi

La première des conclusions de l'étude réalisée auprès des recycleries en Finistère est que, même parmi les structures de réemploi, il est encore possible d'optimiser davantage le réemploi de livres.

Si certaines recycleries, ressourceries ou communautés Emmaüs bénéficient des compétences bénévoles de libraires, bibliothécaires ou passionnés de lecture, d'autres ne les ont pas forcément leur permettant d'optimiser le réemploi. Par ailleurs, et plus simplement, comme l'exprime le directeur d'une ressourcerie finistérienne : « *quand on reçoit pour la 4<sup>ème</sup> fois L'Etranger de Camus, il ne va pas sur les étagères de la boutique* ».

Si l'attente d'un travail sur la valorisation des livres s'est particulièrement exprimée dans le Finistère (et dans une moindre mesure en Ille-et-Vilaine), c'est sans doute parce que les structures de



réemploi du département sont éloignées des 2 acteurs spécialisés dans le réemploi de livres et physiquement implantés en Bretagne (Book Hémisphères et Booki de Retrilog). Du fait de l'éloignement géographique, les conditions de reprise sont moins attractives que pour leurs homologues morbihannais ou costarmoricains.

Par ailleurs, au-delà des livres collectés par les structures de réemploi, le devenir des ouvrages issus du « désherbage » des bibliothèques et médiathèques bretonnes n'est pas connu de manière exhaustive. Certaines pratiquent la vente d'une partie des ouvrages à petits prix aux habitants et/ou ont des partenariats avec des acteurs du réemploi social et solidaire. Néanmoins, ces pratiques ne concernent probablement pas la totalité des bibliothèques, sans que cela puisse être quantifié. Ces équipements représentent également une marge de progrès conséquente dans la valorisation des livres.

**Le partenariat avec les 3 acteurs spécialisés dans le réemploi de livres actifs en Bretagne constitue une piste majeure pour optimiser au maximum le réemploi de livres. Ceux-ci s'appuient en effet sur des compétences et outils spécialisés (estimation de la valeur des livres, vente en ligne).**

#### b. Plusieurs pistes à explorer pour le recyclage du papier

Une certaine proportion des livres n'est pas valorisable en réemploi, notamment lorsque les livres sont trop obsolètes pour avoir une chance d'être de nouveau choisis par un lecteur.

La question du recyclage ressurgit dès lors, avec une problématique supplémentaire liée à la composition du livre, ou plutôt aux compositions du livre, puisqu'elles peuvent différer en fonction du type d'ouvrage, et que les livres comportent une couverture, ainsi que des pages.

2 des 3 acteurs spécialisés dans le réemploi de livres disposent de leurs propres contrats de reprise des livres pour recyclage. Seul Recyclivre n'est pas concerné puisqu'il ne trie pas lui-même de livres. Les livres sont triés par les opérateurs locaux, qui transmettent à Recyclivre uniquement les livres estimés comme ayant un potentiel de réemploi. Les acteurs du réemploi généralistes ayant un partenariat avec Booki ou Book Hémisphères bénéficient du contrat de reprise pour recyclage de ces deux acteurs.

Pour les acteurs du réemploi n'ayant pas de partenariat avec Booki ou Book Hémisphères, 3 solutions immédiates ont été identifiées à travers cette étude :

- Etablir un **partenariat avec ces structures de réemploi de livres**
- Négocier avec leur collectivité **l'intégration des livres dans leurs contrats de reprise papier**. Néanmoins, ces possibilités varient en fonction des collectivités et de la réalité de leurs contrats. Ainsi, à Plouedern, la collectivité peut intégrer des livres dans le « gros de magasin » (papier, cartonnage...).
- Etablir un **contrat avec un repreneur-grossiste** : cette possibilité permet de disposer d'un prix de reprise si les livres sont apportés sur site, mais nécessite une facturation en cas de collecte en recyclerie. Cette solution présente l'inconvénient d'une faible stabilité au regard de la volatilité du marché.

L'autre piste réside dans la **recherche d'autres formes de valorisation**, plus locales et spécialisées. 4 projets de valorisation, à des stades plus ou moins avancés, ont été identifiés pendant cette étude :

- Valorisation en combustible solide de récupération
- L'intégration de livres dans le process de l'unité de tri mécano-biologique d'une collectivité
- Fabrication de blocs solides biosourcés pour une utilisation artistique
- Utilisation en compostage

## DES LIVRES DANS LE COMPOST ?

Au printemps 2021, Vert le Jardin et la recyclerie Un peu d'R ont commencé à expérimenter à Brest l'utilisation de livres non réemployables en compostage, afin d'équilibrer le rapport azote/carbone. En partenariat avec le foyer de vie des Genêts d'Or, 4 degrés de démantèlement des livres ont été testés pour un total de 100 à 200 kg de papier. Avec le soutien de Brest Métropole, un test en laboratoire est prévu afin de mesurer la présence éventuelle de résidus d'encre et de colle.

#### 4. L'exutoire comme enjeu commun

L'enjeu de l'exutoire est le point commun entre toutes les catégories d'acteurs, et l'enjeu générateur de la présente étude. Les difficultés à trouver des exutoires en période de crise et/ou à maintenir un chiffre d'affaires satisfaisant du fait de la plongée des cours, ont entraîné des conséquences négatives (dans des proportions variables) pour l'ensemble des structures.

Une grande partie d'entre elles partage aujourd'hui **l'enjeu de trouver des exutoires durables, satisfaisants du point de vue environnemental**. Les structures spécialisées expriment des attentes importantes dans la concrétisation des travaux initiés par la Région Bretagne et l'ADEME dans le cadre du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD).

##### a. Aperçu des modes de valorisation

Produit fini	En Bretagne et à proximité	Observations
Papiers graphiques	UPM-Chapelle Darblay (76)	Fermée
Papiers d'essuyage (mouchoirs, papier hygiénique, serviettes...)	Papeco (50) Le Bourray (72)	Diversification récente de la gamme, dynamisme.  N'utilise que du papier bureautique
Emballages (cellulose moulée, carton d'emballage)	Ecofeutre (56) Cellulose de la Loire (56)	
Ouate d'isolation pour le bâtiment	Cellaouate (29)	
Cellulose moulée pour le bâtiment		
Energie (biocarburant, pile à biocarburant...)		Recherche en cours

A l'automne 2021, l'Etat a annoncé dans le cadre du Plan de Relance un nouvel effort de 370 millions d'euros pour développer des filières de recyclage performantes et compétitives, ciblant 5 filières prioritaires dont celle des papiers et cartons.

##### b. Zoom sur la Green Valley

Frédéric Munoz, ingénieur de recherche à Pagora Grenoble, école spécialisée dans l'industrie du papier, cite spontanément en exemple la Green Valley. Grappe d'entreprises installée autour du

papetier Norske Skog, dans les Vosges, elle associe la société d'économie mixte du territoire et a permis la mutualisation de ressources et de services avec d'autres entreprises telles que Pavatex (fabricant suisse de panneaux d'isolant bois).

Outre la mutualisation de leur approvisionnement en bois, les entreprises ont ainsi pu mutualiser station d'épuration, énergie (utilisation de la chaleur fatale), routes, services de gardiennage.

Cet exemple apparaît comme inspirant compte tenu des investissements importants nécessaires pour le développement des activités de valorisation du papier.

**Pour initier ou assoir ce type de coopérations, et mettre en place une gouvernance de projets économiques multi-acteurs, l'ESS offre un cadre de référence utile à travers les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) ou encore les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC).**

## Synthèse des propositions

---

### a. Collecte associative de papiers ménagers

- Lever les craintes des collectivités entre autres quant aux impacts de la collecte associative de papiers ménagers
- Favoriser les synergies locales : viser la complémentarité des solutions en s'appuyant sur la capacité mobilisatrice du réseau associatif ;
- Etudier l'intérêt d'un contrat de reprise mutualisé pour les associations bénévoles collectrices de papier

### b. Collecte en entreprise

- Renforcer les actions d'information et de sensibilisation en direction des entreprises sur les obligations de tri « 7 flux » et s'appuyer sur la RSE pour capter les gisements non collectés en entreprise ;
  - Travailler la communication de l'offre des acteurs ESS vers les entreprises
- Etudier la négociation des contrats de reprise groupés pour les « petits faiseurs » (intérêt de l'école Pagora pour un stage ingénieur de 2<sup>ème</sup> année)
- Favoriser les synergies locales : Développer les coopérations entre les acteurs ESS pour proposer une offre de collecte de papier adaptée aux différentes tailles d'entreprises voire plus complète (y compris biodéchets)
  - Mieux connaître les acteurs ESS ; zones d'intervention, implantation et activités

### c. Valorisation des livres

- Optimiser le réemploi de livres à travers une coopération renforcée entre collectivités (gisement déchèterie et gisement bibliothèques/médiathèques), recycleries-ressourceries, et acteurs ESS spécialisés dans la seconde vie des livres
- Sécuriser les modalités de reprise des ouvrages non valorisables en réemploi (partenariat acteurs ESS généralistes avec les acteurs spécialisés et/ou les collectivités)
- Explorer et évaluer d'autres pistes de valorisation (compostage, TMB, CSR, fabrication de blocs...)
- Diffuser les solutions existantes et préconisations auprès des acteurs du réemploi
  - Réaliser un guide de bonnes pratiques pour les recycleries : que faire avec les livres ?

### d. Développement des exutoires

- Développer la recherche de nouvelles filières avec de nouveaux exutoires locaux
- Associer les collecteurs et recycleurs de l'ESS aux réflexions sur le développement d'exutoires bretons
- S'inspirer des cadres de référence de l'ESS pour impulser de nouveaux exutoires (pôles territoriaux de coopération économique, sociétés coopératives d'intérêt collectif)

*Un temps de restitution de cet état des lieux a été réalisé le jeudi 18 novembre 2021 et a permis d'affiner les propositions ci-dessus (Annexe 2)*

---

# Annexes

## Annexe 1 : Liste des structures auditées

Structure	Dpt	Interlocuteur	Fonction	Date des entretiens
<b>Cellaouate</b>	<b>29</b>	Jean-Pol Caroff	Directeur général	11 mars 2021
<b>Tildé - ELISE Finistère</b>	<b>29</b>	Jean-Marie Minart	Directeur général	16 mars 2021
<b>Retrilog - Booki</b>	<b>22</b>	Arnaud Le Guilloux	Responsable de site	23 mars 2021
<b>Recyclivre</b>	<b>44</b>	Simon Laudén	Responsable Grand Ouest	13 avril 2021
<b>AGEHB</b>	<b>29</b>	Catherine Ruscio	Cheffe de service	9 mars 2021
<b>CCFD 56</b>	<b>56</b>	Eric Le Texier	Responsable collecte papier du CCFD56	11 février 2021
<b>La Feuille d'Erable</b>	<b>56 et 35</b>	Colin Hubert	Responsable du site du Morbihan	4 mars 2021
<b>Les Genêts d'Or</b>	<b>29</b>	Olivier Le Guen	Responsable commercial	2 mars 2021
<b>ESAT Alter Ego (Adapei 56)</b>	<b>56</b>	M. Le Bail		3 mai 2021
<b>AFIDESA</b>	<b>29</b>	René Courtès Roger Bosser	Bénévoles	4 mai 2021
<b>Solidarité pays de Pelcia</b>	<b>29</b>	Jean-Paul Jacq	Bénévole	4 mai 2021
<b>ESAT de l'Iroise</b>	<b>29</b>	Eric Donval	Responsable d'atelier	7 mai 2021
<b>ESAT Utopi Redon</b>	<b>35</b>	Hervé Chaubard		8 mai 2021
<b>ESAT Catarmor</b>	<b>35</b>	Danielle Quesney-Tinard Pascal Lorand	Directrice adjointe Responsable d'atelier	27 mai 2021
<b>Book Hémisphères</b>	<b>56</b>	Benjamin Duquenne	Directeur général	28 mai 2021
<b>Pagora Grenoble</b>	<b>38</b>	Frédéric Munoz	Enseignant chercheur	17 mai 2021
<b>Réseau Origami</b>	<b>67</b>	Geoffrey Meszaros	Responsable d'activité	7 mai 2021
<b>Fibres 49</b>	<b>49</b>	Gilles Kermaal	Coordinateur	11 mai 2021
<b>Les Ateliers Fouesnantais</b>	<b>29</b>	Philippe Fillette	Directeur général	6 mai 2021

## Annexe 2 : Participants au temps de restitution de l'état des lieux

**Jeudi 18 novembre 2021**

Aux Genêts d'Or – ESAT - Rue Gustave Eiffel – ZA du Vern Ouest - 29402 Landivisiau

Etaient présents :

Prénom	Nom	Structure	Fonction
Pauline	BERNIERE	CEEI Creativ	Conseillère Innovation
Fabien	BRARD	Esat de l'Iroise	Responsable d'atelier
Jean-Pol	CAROFF	SAS CELLAOUATE	Directeur
Lionel	COCHERIE	RETRILOG	Directeur adjoint
Sébastien	COLIN	La Recyclerie de Redon	Coordinateur des bénévoles
Guillaume	CORNU	Région Bretagne	Chargé des politiques territoriales déchets & économie circulaire
Eric	DONVAL	ESAT Iroise	Responsable d'atelier
Benjamin	DUQUENNE	Book Hémisphères	Directeur
Michel	HERMELIN	Rohan Solid'art	Président
Colin	HUBERT	la feuille d'érable	Responsable de site
Simon	LAUDEN	Recyclivre	Responsable Grand Ouest
Olivier	LE GUEN	LES GENETS D'OR	Responsable commercial
Jean-Marie	MINART	TILDE - ELISE	Directeur
Yann	MOYOU	LES GENETS D'OR	Directeur
Olivier	NICOLAS	Book Hémisphères	Chargé de développement
Chantal	ROBERT	Evidence	Ventes Livres
Sylvie	VILLARD	SOLIDARITE PAPIER	Cheffe de service Solidarité Papier
Said	ZAIM	SOLIDARITE PAPIER SATO RELAIS	Encadrant technique



Document rédigé par Amandine Bonneau en Novembre 2021.  
Finalisation et diffusion du rapport en avril 2022.

Contact : Pauline Planut  
Chargée de mission économie circulaire  
[pplanut@cress-bretagne.org](mailto:pplanut@cress-bretagne.org)  
07 48 88 38 22

**Cress Bretagne**  
47 avenue des Pays-Bas  
35200 Rennes  
**07 48 72 51 19**  
[cress@cress-bretagne.org](mailto:cress@cress-bretagne.org)

